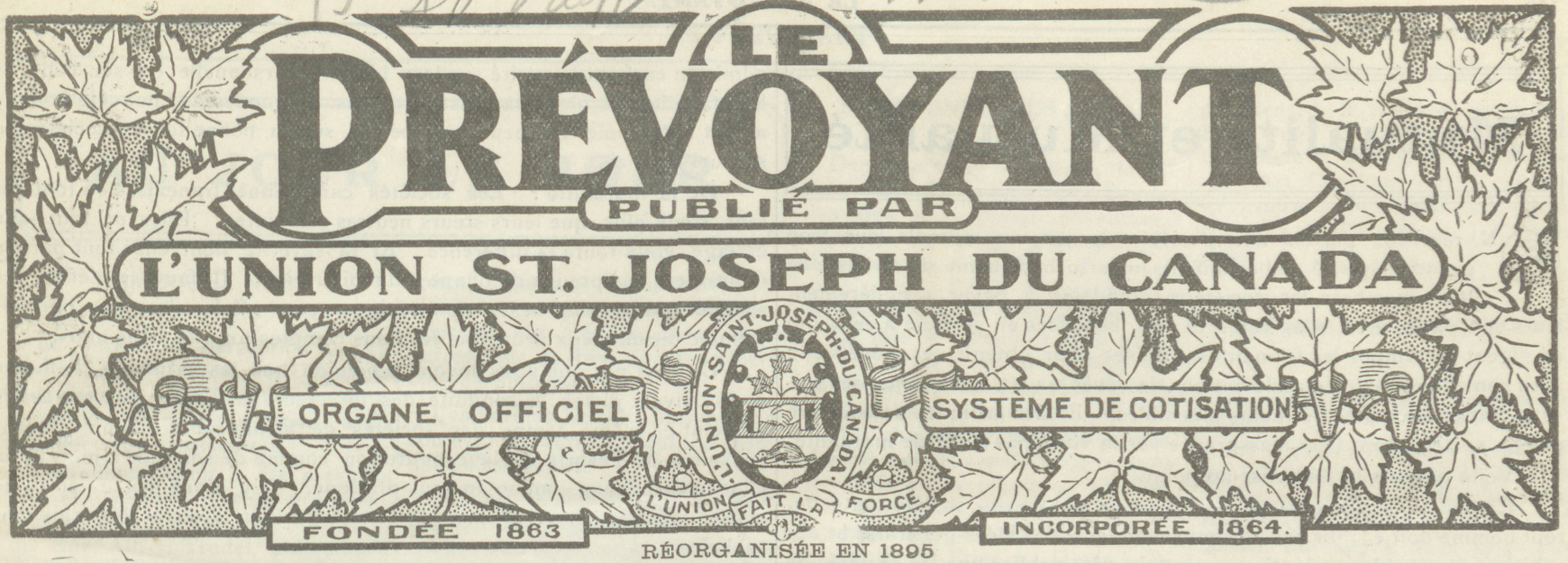




VOLUME XV.—No. 26

OTTAWA, ONT., FEVRIER 1911.

Abonnement \$1.00 par an

Examen de Conscience

NOTRE JALOUSIE.

LA jalousie est naturelle à l'homme. Dès l'âge le plus tendre, les succès d'autrui lui sont pénibles. Il grandit ainsi. Le bonheur, la réputation, la gloire des autres lui font mal. Son égoïsme travaille à briser quiconque, par son mérite, s'élève au-dessus de ses semblables.

Mauvaise herbe, la jalousie fleurit sous tous les climats. Partout, elle produit les mêmes fruits. Que d'hommes imbus des plus généreuses aspirations et en train de rendre de grands services à la société, elle a combatus et vaincus ! Combien d'entreprises magnifiques et de nobles projets elle a conduits à la faillite ! Qui dira les injustices qu'elle a perpétrées, les ruines qu'elle a amoncelées, les légitimes ambitions qu'elle a étouffées ! Sa puissance destructive est formidable : son pouvoir productif nul.

Les Canadiens-français sont-ils enclins à la jalousie ? Oui. C'est même là un de leurs défauts dominants. Il leur a rendu de mauvais services par le passé ; il leur jouera de mauvais tours dans l'avenir. A eux de le dompter.

Voici un homme qui se lance dans le commerce ; actif, énergique, ambitieux, il veut, après avoir servi les intérêts des autres durant quelques années, chercher à réussir lui-même dans la sphère commerciale. Il semble que ses compatriotes devraient le féliciter de son initiative, l'engager à ne pas se laisser rebuter par les premières difficultés, lui infuser la confiance qui est si souvent un puissant facteur du succès. Au lieu de cela, combien de fois un débutant ne voit-il pas son entourage lui dire qu'il embrasse plus qu'il peut étreindre, lui prédire une faillite inévitable, déclarer à tout venant qu'il n'a pas la compétence nécessaire pour réussir. Comment voulez-vous ensuite qu'un commerçant ait la tâche facile à se créer une clientèle ? Impossible pour lui de s'emparer de la faveur populaire lorsque de mauvaises langues travaillent à la lui ravir. Or, à quel mobile obéissent ces langues si actives, sinon à la jalousie ?

De nature noble et généreuse, le Canadien-français est jaloux sans le savoir, sans même s'en douter. C'est ce qui rend cette jalousie plus dangereuse et plus difficile à vaincre.

Règle générale, celui qui travaille à la dégringolade d'un compatriote qui a eu le tort de gravir prestement l'échelle sociale, croit faire oeuvre pie. La jalousie, être le mobile de la lutte tantôt ouverte et franche, tantôt sournoise et hypocrite, faite à son concitoyen ? Allons donc ! Il combat celui-ci parce que c'est un ambitieux, un incompetent, un malhonnête, que sais-je ? Si cet homme avait les aptitudes requises pour occuper telle position honorifique ou pour remplir telle charge publique, il serait le premier à mettre son influence à son service. Mais il n'est pas l'homme de la situation. Voilà.....

Aller bien au fond de ces arguties, c'est découvrir leur ineptie. Ce ne sont qu'échappatoires. La vérité se résume à ceci. C'est à moi que devrait revenir tel honneur ; donc, celui qui le convoite est un ambitieux. C'est à moi que devrait échoir le mérite de telle entreprise ; donc, celui qui le reçoit est arrivé à ses fins par des moyens inavouables. C'est à moi que telle position devrait être offerte ; donc, celui qui la désire n'a pas la compétence nécessaire.

Il est si vrai que le Canadien-français est jaloux sans le savoir, qu'il arrive souvent à des hommes rongés par l'envie de taxer les autres de jalousie. C'est la vieille histoire de la poutre et de la paille. Lors du Congrès d'Education, à Ottawa, l'an dernier, plusieurs orateurs ont dénoncé la jalousie comme un fléau ; chose bizarre, ils se trouvaient précisément à en être fortement atteints eux-mêmes.....

De date récente, nous causions avec un homme marquant ; la conversation roulait sur les Canadiens-français illustres. Pour notre distingué compatriote, tel homme d'Etat était simplement habile tireur de ficelles, tel orateur n'était autre chose qu'un parleur endiablé, tel journaliste avait le seul mérite de travailler en mercenaire, tel écrivain jouissait purement d'une grande facilité de style, tel poète manquait d'originalité, tel autre n'était qu'un vulgaire versificateur, tel financier devait sa fortune à des prouesses indignes d'un honnête homme... Bref, de tous nos hommes de renom, nul ne trouvait grâce aux yeux de notre critique. Autant lui aurait valu dire : nul n'est homme d'Etat, orateur, journaliste, écrivain, poète, financier, sauf ma très humble personne !

Il est grand temps d'enrôler tous les Canadiens-français dans une vaste organisation dont le nom serait : société d'admiration mutuelle.

Comme l'a dit un patriote sincère : Cessons nos luttes fratricides !

CHARLES LECLERC.